

Thonon
LES BAINS

VISITES SCOLAIRES

2024 | 2025

MUSÉE
DU CHABLAIS



ÉCOMUSÉE
DE LA PÊCHE
ET DU LAC

ville-thonon.fr



ACCÈS GROUPES
TOUTE L'ANNÉE

LE MUSÉE DU CHABLAIS AVEC SA CLASSE



DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

disponibles
sur demande et sur
www.ville-thonon.fr
(rubrique expositions)

EXPOSITION PERMANENTE

Sauts dans le temps. 7 000 ans d'histoire(s) du Chablais

Cette exposition est une véritable **capsule temporelle** : du Néolithique à l'Annexion de 1860, les élèves sautent d'une époque à l'autre et appréhendent les spécificités du territoire. Dans la seconde salle, ils découvrent le **regard que les artistes ont posé sur le Léman** et son environnement.



THÉMATIQUES ABORDÉES

- Les périodes anciennes par le prisme de l'archéologie (Néolithique, âge des métaux, Antiquité)
- La province du Chablais à travers les époques de la construction du duché de Savoie jusqu'au rattachement à la France
- La société savoyarde au XIX^e siècle
- Quand le Léman inspire les peintres, graveurs, écrivains et musiciens

VISITES COMMENTÉES GÉNÉRALISTES OU À ORIENTATION THÉMATIQUE

- Histoire du Chablais | Cycles 2, 3, 4 et +
tour général de l'exposition
- Focus sur une période historique | Cycles 2, 3, 4 et +
- Voyage à travers le paysage lémanique | Cycles 1, 2, 3, 4 et +
- Costumes et modes de vie au fil du temps | Cycles 2, 3, 4 et +
- Être souverain | Cycles 3, 4 et +
pouvoir, politique et idéologie
- Métiers des musées | Cycles 3, 4 et +
conception d'exposition, scénographie, médiation



VISITES LIBRES ET AUTRES FORMULES SUR DEMANDE

EXPOSITION TEMPORAIRE

Les Allobroges de Napoléon.

Dessaix, Chastel, Dupas, héros de la Révolution et de l'Empire

L'exposition présente un ensemble d'**œuvres exceptionnelles** (costumes, armes et objets d'art) ayant appartenu à **trois généraux originaires du Chablais sous la Révolution et l'Empire** : Joseph-Marie DESSAIX, Amé-Pierre CHASTEL et Pierre-Louis DUPAS. À travers ces trois figures, les élèves **découvrent l'histoire locale** mais aussi le contexte national et international **durant la période 1789-1815**.



THÉMATIQUES ABORDÉES

- La Révolution et l'Empire
Repères dans l'espace et dans le temps
- L'histoire particulière du territoire
(intermède français de 1792 à 1815)
- Le répertoire artistique et symbolique
de l'Empire (aigle, abeille, inspiration égyptienne...)
- Modes de vie et costume (militaire et civil)
- Chastel, collectionneur (estampes, peintures, ouvrages...)

VISITES COMMENTÉES GÉNÉRALISTES OU À ORIENTATION THÉMATIQUE

- Les Allobroges de Napoléon | Cycles 2, 3, 4 et +
tour général de l'exposition
- La Savoie au temps de la Révolution et de l'Empire | Cycles 3, 4 et +
- Arts et symboles sous la Révolution et l'Empire | Cycles 2, 3, 4 et +
- La vie quotidienne (dans l'armée) fin XVIII^e et début XIX^e | Cycles 2, 3, 4 et +
- Métiers des musées | Cycles 3, 4 et +
conception d'exposition, scénographie, médiation

VISITES LIBRES ET AUTRES FORMULES SUR DEMANDE



DISPOSITIF D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE proposé dans le cadre de la manifestation nationale « la Nuit européenne des musées » (mi-mai) qui vise à faire des élèves les « passeurs de culture d'un soir ».

Vous souhaitez découvrir autrement les œuvres du musée et en proposer une interprétation plastique, numérique, scénique, textuelle...
CONTACTEZ LE MUSÉE !

ORGANISER SA VISITE AU MUSÉE DU CHABLAIS

Les salles d'exposition étant de taille réduite, nous vous proposons de diviser la classe en **2 groupes** pour les visites guidées
⇒ alternance au bout de 45 minutes.

Un **demi-groupe** visite l'exposition sélectionnée avec un **médiateur**.
L'**autre demi-groupe** participe à des **ateliers en autonomie** dans la salle animations ou la salle famille.

Exposition *Les Allobroges de Napoléon* 4 ATELIERS À CHOISIR

JEUX EN PETITS GROUPES

- **QUI EST-CE ?** spécial militaires de l'Empire
- **DOMINOS** : tenues d'époque
- **C'EST TOI L'ARTISTE !**
coloriage d'œuvres d'art de la période napoléonienne

VIDÉOS "UNE QUESTION / UNE MINUTE" sur Napoléon I^{er} et QCM selon niveau scolaire

VISITE LIBRE EXPOSITION PERMANENTE (livret-jeux disponible)

Exposition *Sauts dans le temps* 3 ATELIERS À CHOISIR

JEUX EN PETITS GROUPES

- **JEUX DE SOCIÉTÉ CHRONOLOGIQUE** : timeline, chronofouilles
- **REPRODUCTIONS DE JEUX ROMAINS** : jeu du moulin, loculus archimedi, les Latroncules
- **INITIATION À L'HÉRALDIQUE** : création d'un blason
- **PAYSAGES DU LÉMAN** : sudoku des bateaux, paysage à tamponner
- **JEUX CRÉÉS PAR DES ÉLÈVES DE CE2 ET CM1** : dooble, trouve-moi, 7 Merveilles de Thonon



THEATRUM SABAUDIAE VIRTUEL

Exploration du plan de Thonon au XVII^e siècle grâce à une application de réalité augmentée sur tablette.

VISITE LIBRE EXPOSITION TEMPORAIRE
(livret-jeux disponible)

3 ADULTES
accompagnateurs
(dont l'enseignant)

PRÉVOIR
1h30
sur place
minimum

L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC AVEC SA CLASSE

DOSSIER
PÉDAGOGIQUE

disponible
sur demande et sur
www.ville-thonon.fr
(rubrique expositions)

L'écomusée est installé dans **trois guérites traditionnelles de pêcheurs** au cœur du port de Thonon.

Les élèves découvrent l'activité des pêcheurs professionnels d'autrefois, dans une ancienne guérite restée en l'état, et d'aujourd'hui grâce à un film consacré à la journée d'un pêcheur professionnel au fil des saisons.

Ils sont également sensibilisés à l'**écosystème lémanique** à travers deux aquariums présentant "en chair et en arêtes" les principaux poissons (perches, féras, carpes...) et une sélection d'oiseaux lacustres naturalisés.



THÉMATIQUES ABORDÉES

- **Écosystème et faune lémanique** (poissons, oiseaux)
- **Pêche traditionnelle et actuelle**
- **Le lac Léman** (carte d'identité et caractéristiques)
- **Eau, environnement et développement durable**
- **État de santé / pollution du lac** (sources, conséquences et solutions)

Les sujets évoqués lors de la visite de l'écomusée sont riches et permettent une visite pour **tous les publics**.

L'**adaptation du discours et des outils par les médiateurs**, selon l'âge, les connaissances et les compétences des élèves, permet d'accueillir des classes du **cycle 1 à l'enseignement supérieur**.

ORGANISER

SA VISITE À L'ÉCOMUSÉE DE LA PÊCHE ET DU LAC

Après un temps d'introduction et d'observation sur le port, la **classe est divisée en 2 groupes qui tournent toutes les 15 minutes** en raison de la taille restreinte des guérites de pêcheur.

Présentation sur le port (classe entière)

Les habitants du Léman (demi-groupes en alternance)

- Visite de la guérite écosystème avec un médiateur
- Activité en autonomie selon l'âge des élèves
(puzzles poissons, observation sur le port...)



Pêcheur hier et aujourd'hui (demi-groupes en alternance)

- Visite de la guérite Perroud avec un médiateur
- Visionnage du film "Pêcheurs du Léman. La pêche professionnelle au fil des saisons"

3 ADULTES
accompagnateurs
(dont l'enseignant)
minimum

PRÉVOIR
2h15
sur place
environ

NOUVEAUTÉ

PARCOURS-DÉCOUVERTE DES ACTIVITÉS DU PORT

Du CE2 à la 6^{ème} : deux offres en lien avec le programme de géographie de cycle 3

UNE EXPLORATION DU LÉMAN À TRAVERS LE PORT DE THONON : moyens de déplacement, loisirs, activités économiques, problématiques de consommation d'eau et alimentaires...

Parcours à réaliser en autonomie, avec l'aide d'un livret pédagogique, par petits groupes d'élèves sous la surveillance de plusieurs adultes

Cette activité est couplée à une visite de l'écomusée pour une durée totale d'environ 2h15. Cela permet de scinder la classe (pour de meilleures conditions de visite) ou d'accueillir deux classes simultanément.

2 ADULTES
accompagnateurs
(dont l'enseignant)

PRÉVOIR
1h15
sur place

PRÉPARER SA VISITE MUSÉE DU CHABLAIS ET ÉCOMUSÉE

De la simple visite au projet personnalisé, pour les collections permanentes ou expositions temporaires... réfléchissons ensemble à la mise en place d'activités et de parcours adaptés à votre classe.

CONTACT | ÉMILIE CLERINO

Responsable du service des publics
04 50 70 69 49 | e-clerino@ville-thonon.fr

DOSSIERS PÉDAGOGIQUES

disponibles sur demande et sur www.ville-thonon.fr

FORMATION
I.E.N.
Module "MUSÉES"
3 HEURES
prises en charge

PRÉSENTATION DE SAISON

MARDI 24 SEPT.
16h30 - 18h

Forum - Pôle culturel
de la Visitation

GROUPES

Visites possibles
toute l'année

HORAIRES ET ACCÈS

Les musées sont ouverts toute l'année, toute la journée, pour les groupes.

Privilégiez vos visites en dehors des périodes d'ouverture au public individuel ci dessous :

Musée du Chablais

2, rue Michaud - château de Sonnaz

MARS À NOVEMBRE

du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h

JUILLET ET AOÛT

tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

Écomusée de la pêche et du lac

Port des pêcheurs de Rives

JUIN À SEPTEMBRE

du mercredi au dimanche de 14h30 à 18h

JUILLET ET AOÛT

tous les jours de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h



Car avec dépose rapide

Pas de stationnement possible

Funiculaire à proximité

Gare haute (musée) - Gare basse (écomusée)

TARIFS 2024

VISITE LIBRE OU GUIDÉE

TARIF / ÉLÈVE

ACCOMPAGNATEUR

École de Thonon

Gratuit

Gratuit

École HORS Thonon

2,50 €

Gratuit

PRÉ-VISITE GRATUITE

pour les enseignants qui se rendent ensuite aux musées avec leur classe.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

ARTICLE 1 - RÉSERVATION

Toute validation de réservation vaut acceptation des conditions générales de vente.

Les visites de groupes nécessitent une réservation au préalable. Celle-ci se fait via le formulaire transmis suite à un premier contact par téléphone : 04 50 70 69 49 (du lundi au vendredi de 9h à 17h30) ou par mail : e-clerino@ville-thonon.fr.

La demande de réservation mentionne les éléments suivants : nom du groupe, date et horaire d'arrivée, nombre de participants (adultes, enfants), nature de la prestation (visite guidée, libre...), nom et coordonnées du responsable.

La réservation n'est définitive que lorsqu'elle a été confirmée par le client par l'envoi du formulaire, au plus tard le dernier jour de l'option :

Date de réservation	Durée de l'option
45 jours ou + avant la visite	30 jours
de 44 à 16 jours avant la visite	10 jours
- 16 jours avant la visite	48 heures

Passé ce délai, toute réservation n'ayant pas été confirmée, sera considérée comme annulée.

ARTICLE 2 - TARIFS

Les prix de visite sont exprimés en euros et TTC par personne, la gratuité étant accordée aux accompagnateurs. Les tarifs des musées sont susceptibles d'être révisés au 1^{er} janvier de chaque année.

ARTICLE 3 - FACTURATION ET PAIEMENT

La facture est établie postérieurement à la visite. Le règlement est possible sur place le jour même (par chèque à l'ordre du Trésor Public ou espèces) ou de manière différée (par chèque à l'ordre du Trésor Public ou virement). Tout retard de paiement entraîne un rappel puis des frais de recouvrement.

ARTICLE 4 - CONDITIONS D'ANNULATION

- Annulation du fait du client : toute annulation de réservation doit être réalisée le plus tôt possible et parvenir par écrit aux musées.

- Annulation du fait de la Ville de Thonon : en cas de force majeure (accident, inondation, incendie, grève, émeute...) et pour des conditions de sécurité, les musées se réservent le droit d'annuler les visites et le client ne peut obtenir d'indemnités.

ARTICLE 5 - CONDITIONS D'ACCUEIL

Les accompagnateurs confirment à leur arrivée le nombre de visiteurs. Ce chiffre est celui retenu pour le calcul du règlement.

Le respect de l'horaire est impératif. En cas de retard du groupe, le responsable doit en informer au plus tôt le service culture au 04 50 70 69 49.

Dans le cadre de visite commentée, tout retard peut entraîner une réduction équivalente de la durée de l'animation.

ARTICLE 6 - RESPONSABILITÉS

Durant la visite des musées, les groupes sont soumis au règlement intérieur. En cas de comportement irrespectueux vis-à-vis des visiteurs, du personnel et des lieux, les musées se réservent le droit d'interrompre les prestations et d'exclure tout ou partie du groupe.

Les accompagnateurs sont responsables de leur groupe même en présence des médiateurs, dans le cadre des activités pédagogiques se déroulant à l'intérieur ou à l'extérieur des musées.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les documents de toute nature (dossiers pédagogiques...) réalisés par les musées et remis sur demande aux groupes restent la propriété de la Ville de Thonon. Une demande d'autorisation est nécessaire pour tout usage ou diffusion différant du cadre prévu.

ARTICLE 8 - INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les informations recueillies lors de la réservation sont nécessaires pour l'enregistrement et le traitement des demandes de visite. Conformément à la loi RGPD, le client peut exercer son droit d'accès aux données le concernant et les faire rectifier en contactant e-clerino@ville-thonon.fr.

ARTICLE 9 - LITIGES

Tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation du contrat de réservation relève de la compétence du tribunal compétent.